

École Chalifoux – Fiche technique chronologique

Dates extrêmes : 1951 (fondation) – 1967 (fusion écoles)

Commission scolaire d'origine : Bureau des commissaires d'écoles catholiques romains de la Cité de Sherbrooke (BCECRCS)

Adresse : 350, 15^e avenue Sud

Architecte : J. Aimé Poulin et Albert Poulin, architectes (fondation, 1950-51) / Conrad Gagnon (réaménagement du Centre d'apprentissage, 1961)

Entrepreneur général : Adélar Jacques Itée (fondation, 1950-51) / Commission des écoles catholiques de Sherbrooke (CECS) (réaménagement du Centre d'apprentissage, 1961)

Communauté religieuse : Sœurs de la Présentation de Marie (1951-1953) et Frères du Sacré-Cœur (1953-1958)

Autres dénominations pour l'établissement : s.o.



L'école du Cœur-Immaculé, août 2010. À gauche, section de l'ancienne école Chalifoux. (Photo par Alexis Dubois-Campagna, CSRS)

Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

17 août 1948 : une délégation de la paroisse Sacré-Cœur de Marie [Cœur-Immaculé-de-Marie], menée par le curé Foley, souhaite ouvrir deux classes et souligne que les Sœurs de la Présentation de Marie sont prêtes à fournir deux enseignantes ; les commissaires acceptent la proposition et demande au curé « de voir immédiatement à faire le nécessaire pour que la partie de sa paroisse qui est dans les limites actuelles de la Cité, mais non dans celles de la municipalité scolaire, soit annexée, vu que c'est le premier pas vers l'organisation scolaire »¹ ; il semble que les classes de l'année scolaire 1948-1949 sont données à l'étage supérieur d'une résidence des Sœurs de la Présentation, sise sur la 12^e Avenue Sud²

12 août 1949 : le rapport de l'inspecteur d'écoles Camille Girard, confirme qu'en attendant la construction de l'école, deux classes sont données par des religieuses dans un local non-identifié³ ; il semble que les classes des années scolaires 1949-1950 et 1950-1951 sont données dans la salle paroissiale du quartier⁴ ; de plus,

¹ BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 21-22.

² Historique de l'école du Cœur-Immaculé, grille préparée par Frédérick Brochu (analyste en gestion documentaire), CSRS, décembre 1998.

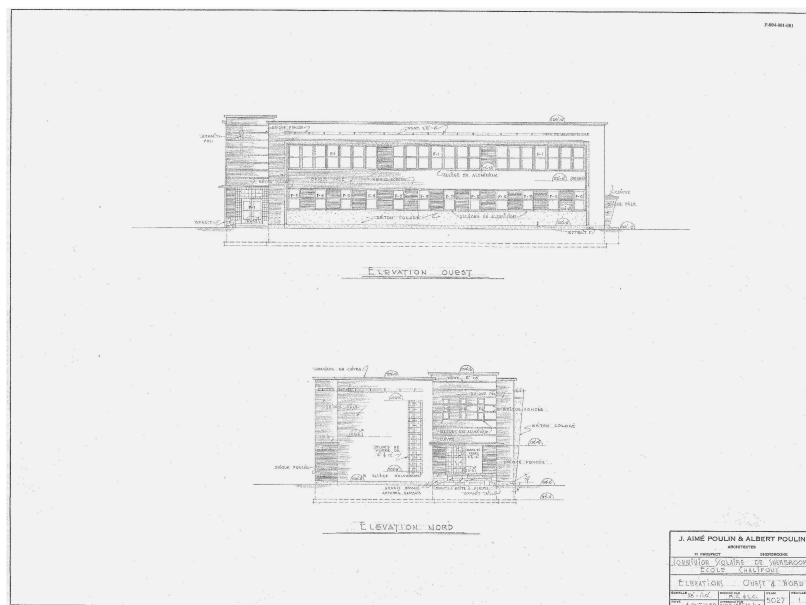
³ BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 99.

⁴ Gilles Baril, Denis Beaulieu *et al.*, *Une église entre lacs et montagnes : Archidiocèse de Sherbrooke, 1874-2010*, Édition de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Sherbrooke, 2010, p. 186.

une classe supplémentaire serait donnée à partir de 1950-1951 dans le sous-sol d'une résidence de la 9^e Avenue Sud⁵

19 janvier 1950 : achat d'une partie de la propriété de F.-X. Lamontagne au coin de la rue Conseil et de la 15^e avenue (partie du lot 19D du 6^e rang d'Ascot) pour la somme de 7 000 \$; terrain de la future école⁶

9 mai 1950 : les commissaires demandent les services de l'architecte J. Aimé Poulin [de la firme J. Aimé Poulin et Albert Poulin, architectes] pour la préparation des plans et devis de la future école Chalifoux (baptisée lors de la même assemblée en l'honneur de Mgr Chalifoux, qui fut curé de la paroisse Cœur-Immaculé-de-Marie, puis évêque auxiliaire du diocèse de Sherbrooke)⁷



Plan des élévations Ouest et Nord de l'école Chalifoux, août 1950. (P-004-001-001, FC.18

Plans des établissements de la CSRS)

⁵ Historique de l'école du Cœur-Immaculé, grille préparée par Frédérick Brochu (analyste en gestion documentaire), CSRS, décembre 1998.

⁶ BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 139-140.

⁷ BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 167.

15 septembre 1950 : le contrat général de construction de l'école est accordé à Adélar

Jacques, pour la somme de 83 644 \$⁸

1951 : ouverture de l'école Chalifoux ; les Sœurs de la Présentation de Marie prennent la

direction de l'école mixte⁹

1952-1953 : 3 sœurs enseignantes et 5 institutrices laïques¹⁰

Septembre 1953 : les Frères du Sacré-Cœur prennent la direction de l'école (l'école

Chalifoux devient exclusive aux garçons), alors que les Sœurs de la Présentation

dirigent maintenant la toute nouvelle école Biron (pour filles)¹¹

13 mai 1953 : les commissaires signent une convention avec les Frères du Sacré-Coeur

pour la direction et l'enseignement à l'école Chalifoux jusqu'à la fin de l'année

scolaire 1955-56 ; par ailleurs, les commissaire s'engagent à loger les frères dans

la résidence de l'école Saint-Jean-Baptiste jusqu'au plus tard en septembre 1956,

moment où les frères pourraient avoir leur propre résidence ; la Commission devra

aussi, conséquemment au dernier point, voir au transport des frères entre la

résidence et l'école¹²

10 avril 1956 : les commissaires demandent les services de l'architecte Albert Poulin

pour la préparation des plans et devis de la résidence des Frères enseignants ; suite

à un refus du Département de l'Instruction publique (DIP) concernant ce projet, la

Commission décide, le 12 juin 1956, de rencontrer les Frères du Sacré-Cœur pour

⁸ BCECRCS, *Livre des minutes*, 15 juin 1948 au 10 juillet 1951, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 215.

⁹ [s.n.], « La direction de l'école Chalifoux à un laïc », *La Tribune*, 3 juillet 1958, p. 3 et 6.

¹⁰ BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, rapport intégré entre les pp. 254 et 255.

¹¹ [s.n.], « La direction de l'école Chalifoux à un laïc », *La Tribune*, 3 juillet 1958, p. 3 et 6.

¹² BCECRCS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1951 au 13 avril 1954, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 205-206.

réévaluer la situation (les frères retourneront à la résidence de l'école Saint-Jean-Baptiste)¹³

1957-1958 : 3 frères enseignants, 4 institutrices et 1 instituteur laïques¹⁴

22 mai 1958 : une lettre du Supérieur provincial des Frères du Sacré-Cœur informe les commissaires que cette communauté retirera ses frères de l'école Chalifoux à la fin de la présente année scolaire (la communauté invoque un manque d'effectifs) ; l'école est donc prise en charge par une direction laïque à partir de septembre 1958 (le premier principal laïque est Marcel Simoneau)¹⁵

24 novembre 1959 : les commissaires autorisent la construction d'une annexe qui ajoutera 4 classes à l'école ; les services de l'architecte Roger Couture sont requis pour la préparation de plans et devis relatifs à l'agrandissement ; le projet sera abandonné et remplacé par l'agrandissement de l'école Biron¹⁶

7 juin 1961 : les commissaires souhaitent acheter de F. X. Lamontagne, « une lisière de terrain représentant environ dix mille pieds carrés de superficie et située le long de la bordure nord du terrain de l'école Chalifoux » ; de plus, les commissaires requièrent les services de l'architecte Conrad Gagnon pour préparer les plans et devis préliminaires pour l'agrandissement de l'école¹⁷

¹³ BCECRCS, *Livre des minutes*, 20 avril 1954 au 2 octobre 1956, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 241, 259 et 262.

¹⁴ BCECRCS-CECS, *Livre des minutes*, 9 octobre 1956 au 2 mai 1959, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, rapport intégré entre les pp. 224 et 225.

¹⁵ BCECRCS-CECS, *Livre des minutes*, 9 octobre 1956 au 2 mai 1959, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 201. Voir aussi, [s.n.], « La direction de l'école Chalifoux à un laïc », *La Tribune*, 3 juillet 1958, p. 3 et 6.

¹⁶ CECS, *Livre des minutes*, 21 mai 1959 au 16 mars 1961, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 76-77 et 95.

¹⁷ CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 53.

10 juin, 27 juin et 18 juillet 1961 : les commissaires décident, plutôt que de faire agrandir l'école Chalifoux, d'acheter le Centre d'apprentissage de la Commission d'apprentissage des métiers de la construction des Cantons de l'Est pour le transformer en classes ; les commissaires autorisent l'achat du « résidu de ses terrains situés sur la 15^e Avenue Sud et sur la rue Chalifoux à Sherbrooke, au prix de \$41,000 dollars, la Commission d'apprentissage se réservant la maison située sur la 15^e Avenue, qu'elle s'engage à enlever dans les douze mois »¹⁸

27 juin 1961 : les commissaires acceptent les plans de l'architecte Conrad Gagnon pour la transformation du Centre d'apprentissage en classes et les soumettront au surintendant de l'Instruction publique¹⁹

30 juin 1961 : les commissaires demandent l'autorisation du surintendant de l'Instruction publique pour faire effectuer les travaux de transformation du Centre d'apprentissage par les employés de la Commission [rôle d'entrepreneur général]²⁰

Juillet 1961 : *La Tribune* confirme l'achat du Centre d'apprentissage et précise que non seulement des classes y seront aménagées, mais que les ateliers de la CECS y seront déménagés ; ateliers qui étaient jusqu'alors au sous-sol de l'école Notre-Dame-des-Sept-Douleurs²¹ [le bâtiment est aujourd'hui toujours utilisé comme Atelier par la CSRS]

¹⁸ CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 57-58, 68 et 92-93.

¹⁹ CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 73.

²⁰ CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 78.

²¹ [s.n.], « La Comm. des écoles catholiques signe l'acquisition du Centre d'apprentissage », *La Tribune*, 22 juillet 1961, p. 2.

17 février 1962 et 22 février 1966 (66-2690) : les commissaires conviennent de vendre à la Cité de Sherbrooke, et ce pour la somme de 1 \$, une partie du lot 19D-37 de 74 200 pieds carrés, afin que la Ville y aménage un parc qui pourra être utilisé par les enfants des écoles Chalifoux et Biron ; « la Cité s’engagera à rétrocéder à la Commission, le dit terrain au prix de un dollar, le jour où elle décidera de ne plus entretenir ce terrain comme parc d’amusement »²² ; en 1966, un échange de terrains avorté avec la Cité de Sherbrooke annule cette entente : la Commission scolaire reste propriétaire dudit lot²³

18 juillet 1963 (63-763) : les commissaires acceptent une convention avec la Cité de Sherbrooke, concernant l’implantation du parc-école de la 15^e Avenue Sud (pour les écoles Biron et Chalifoux)²⁴

6 septembre 1966 (66-3039) : les commissaires acceptent les esquisses préparées par l’architecte Jean-Paul Audet [de la firme Audet, Tremblay & Audet, architectes] pour la fusion des écoles Biron et Chalifoux²⁵

11 avril 1967 (67-4468) : les commissaires accordent le contrat général de l’agrandissement et du jumelage des écoles Biron et Chalifoux à Adélar Jacques Ltée, pour la somme de 416 293 \$²⁶

²² CECS, *Livre des minutes*, 23 mars 1961 au 28 juin 1962, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 225.

²³ CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 136.

²⁴ CECS, *Livre des minutes*, 10 juillet 1962 au 13 octobre 1964, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 141-142.

²⁵ CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 193.

²⁶ CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 263-264. Voir aussi, [s.n.], « Le contrat pour l’agrandissement des écoles Biron et Chalifoux enfin accordé à Adélar Jacques Ltée », *La Tribune*, 13 mai 1967, p. 2.

9 mai 1967 (67-4543) : les commissaires acceptent de changer le nom des écoles Biron et Chalifoux pour celui d'« École Cœur-Immaculé »²⁷

[Pour la suite de l'histoire, voir la fiche de l'école du « Cœur-Immaculé »]

²⁷ CECS, *Livre des minutes*, 20 octobre 1964 au 27 juin 1967, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 276.